

# **Bilan 2021 de l'utilisation du fonds Barnier**

## **Commission départementale des risques naturels majeurs du 27 juin 2022**

## Éléments de contexte

- Budgétisation du fonds Barnier sur le BOP 181
- Reprise des engagements antérieurs à 2021 pour 20 M€
- Montée en puissance des cinq Programmes d'action de prévention des inondation

PAPI Argens / Gapeau / Golfe de Saint Tropez / Petits  
côtiers toulonnais / Côtiers des Maures

Consommation 2021 : 7,5 M€ d'AE et 3,8 M€ de CP

Sous Action	Autorisations d'engagement (€) (i.e. arrêtés attributifs de subvention)	Crédits de paiement (€) (i.e. versements d'acomptes)
14-01 PAPI	4 610 000	2 830 000
14-03 Acquisitions / mesures de réduction de vulnérabilité	2 550 000	860 000
14-04 Études	320 000	159 000

## Quelques chiffres en volumes de dossiers

- Pour les PAPI, une trentaine d'arrêtés attributifs et une quarantaine d'acomptes versés.
- Une douzaine de dossiers de réduction de vulnérabilité traités mais une tendance à l'augmentation très significative du nombre de dossiers dans le cadre des dispositifs PAPI.
- Sept dossiers d'acquisitions de biens immobiliers – subventions aux communes pour 2,3 M€ (LeMuy, Draguignan, Le Thoronet, Vidauban, Bargemon).

## Evolution 2019-2020-2021

- Respectivement + 200% et – 65 % en AE
- Respectivement + 250% et + 149 % en CP
- Une tendance lourde d'augmentation des volumes de demandes de subvention dans les années à venir avec notamment le lancement progressif des mesures structurelles de cinq PAPI en cours.